



Région Centre

Conseil régional du Centre
9, rue Saint Pierre-Lentin
45041 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 70 30 30 – Fax : 02 38 70 31 18
www.regioncentre.fr

CONTRAT D'APPUI AU PROJET de la Filière Ovine

CAP OVIN

REGLEMENT D'APPLICATION

La Commission Permanente du Conseil régional, réunie le 29 février 2008 à ORLEANS, après avoir pris connaissance du projet de filière, estime que celui-ci répond bien aux objectifs du nouveau dispositif d'intervention de la Région, qu'il s'appuie sur un diagnostic partagé par l'ensemble de la filière, et qu'il propose des actions concrètes et structurelles afin de maintenir une production constante et de qualité, et d'améliorer la compétitivité de la filière.

Il est précisé que

Les crédits de fonctionnement relatifs à la promotion et à l'animation sont prévus sur les axes spécifiques de la politique agricole dans la limite des crédits annuels disponibles.

- ⇒ les bâtiments d'élevage liés à la filière ovins ne sont plus financés dans le cadre des Contrats Régionaux de pays à compter de la signature du contrat CAP' filière ovins,
- ⇒ Sont cependant maintenus, dans le cadre de ces Contrats régionaux de pays :
 - l'acquisition de matériel lié à l'élevage en maîtrise d'ouvrage CUMA
 - l'acquisition de matériel lié à l'autonomie alimentaire des exploitations : matériel de stockage et de transformation des matières premières déjà récoltées (aplatisseuses, mélangeuses ou matériel de même nature)
 - l'acquisition de matériel permettant de diminuer la pénibilité du travail des éleveurs : pailleuses, dérouleuses-pailleuses, distributrices-pailleuses et distributrices d'aliment (ou matériel de même nature)

Les dossiers de demande de subvention (bâtiments), reçus à la Région avant la signature du contrat CAP' filière, pourront émarger sur les financements contrats régionaux de pays.

ARTICLE 1 - Objet

Le présent règlement définit les modalités d'exécution et de suivi du CAP Ovins.

ARTICLE 2 – rappel des enjeux de la filière

- maintenir le potentiel de production élevage en quantité et en qualité suffisante pour répondre aux besoins des entreprises d'aval de la région et aux attentes des consommateurs
- professionnaliser les élevages
- adapter la production aux nouveaux modes de consommation

ARTICLE 3 - Programme d'actions (annexe A)

Pour répondre à ces enjeux, la filière envisage 6 axes :

- installation et création d'ateliers ovins
- développement de la compétitivité et professionnalisation des exploitations ovines, acquisition de références techniques pour l'expérimentation.
- structuration de l'aval de la filière en région Centre
- promouvoir le produit agneau en région Centre
- préserver les races locales (solognote et berrichonne de l'Indre) et l'environnement
- animation du programme

L'activité ovine est rarement l'activité principale d'une exploitation agricole. Elle vient souvent en complément et présente donc des lacunes en terme de technicité et de modernisation des outils de production. **Le maintien du potentiel de production, enjeu principal pour la filière**, passe par la **création de nouveaux ateliers** (et l'installation) pour palier aux cessations d'activité mais également par **l'augmentation de la taille des troupeaux** existants. Pour ce faire, il convient de replacer l'activité ovine comme une priorité de l'exploitation et d'accompagner techniquement les éleveurs pour **professionnaliser cet atelier**.

Plusieurs actions sont donc proposées afin de renforcer l'attractivité du métier d'éleveur ovin auprès des jeunes (A 1.1), de renforcer la formation des acteurs de la filière (**A 1.2**), d'acquérir des références sur la production ovine (A 1.3) et d'assurer un suivi technico économique des jeunes installés (A 1.4).

Par ailleurs, le développement de la compétitivité des exploitations ovines passe par la sensibilisation des éleveurs aux évolutions techniques (A 2.1), par l'amélioration des pratiques d'élevage et d'hygiène (A 2.2), par le conseil technique aux éleveurs pour répondre aux besoins de segmentation du marché (A 2.3) et améliorer les performances technico-économiques et les conditions de travail (A2.4 : investissements dans les bâtiments). Dans ce contexte, l'appui à l'expérimentation (A.5) est un vecteur important d'acquisition de références techniques indispensables pour adapter le conseil et donc les systèmes d'exploitation.

La **structuration de l'aval** est un enjeu important en terme de rationalisation de la collecte des agneaux (A3.1) et de modernisation des outils d'abattage (**A3.2**) Le maintien d'outils locaux d'abattage constitue également un enjeu important pour la filière (**A3.3**).

La **promotion** des produits régionaux et de la production ovine est également un enjeu important pour maintenir la consommation. L'objectif de ces actions est de créer des événements autour du mouton en région centre (A4) et à repositionner l'agneau dans les points de vente locaux ou de proximité (boucherie...).

En ovin, la préservation de races locales (solognote, berrichonne de l'Indre) et le développement de pratiques respectueuses de l'environnement sont des axes incontournables.

L'AREOC (Association Régionale des Eleveurs d'Ovins du Centre) en partenariat avec la **Chambre Régionale d'Agriculture du Centre sont les structures chargées d'assurer le suivi de la réalisation de ce cap ovins conformément à la convention.**

ARTICLE 4 - Budget

La Région affecte une subvention globale maximum de **852 325 €** pour la réalisation du programme du CAP Ovins. Le tableau récapitulatif en annexe 2 présente par volet les actions et opérations éligibles à une aide régionale.

ARTICLE 5 - Engagements des crédits pour le CAP OVIN

L'engagement des crédits se fait opération par opération après présentation devant la Commission permanente régionale. Pour chaque projet prévu, la décision de financement de la Région pourra intervenir selon les modalités d'application définies en Commission permanente régionale.

⇒ Constitution d'un dossier complet par le maître d'ouvrage

Ce dossier est adressé à l'AREOC pour vérification de sa conformité au programme CAP OVINS et envoyé à la Région.

Pièces à fournir (à adapter selon le maître d'ouvrage et le projet) :

- Formulaire de demande de subvention signé par l'exploitant
- Devis d'entreprise pour les travaux ou matériaux
- RIB
- Compte de résultat et bilan du dernier exercice comptable
- Attestations de régularité fiscale et sociale, fournies par les services fiscaux et sociaux

⇒ Versement des crédits

Sauf exception, mentionnée dans les décisions d'attribution, la Région effectue ses paiements aux maîtres d'ouvrage de la façon suivante :

Projets privés et associatifs :

- acompte de 50 % au vu de la délibération :
- solde sur présentation d'un état détaillé des factures réglées par le maître d'ouvrage avec l'indication des dates et modalités de paiement et de la copie des factures acquittées (tickets de caisse exclus) certifiées exactes par le fournisseur.

Dans l'hypothèse où les réalisations seraient inférieures aux prévisions, les subventions régionales seraient réduites au prorata.

Projets publics :

- 50 % sur présentation d'un document attestant du démarrage de l'opération (ex. Ordre de service ou commande signés...)
- le solde après l'achèvement des travaux sur présentation à la Région d'un état détaillé des factures réglées par la collectivité présentant les dates de paiement et le visa (original) du comptable public.

Dans l'hypothèse où les réalisations seraient inférieures aux prévisions, les subventions régionales seraient réduites au prorata.

Le comptable assignataire pour les crédits de la Région est le payeur régional du centre.

ARTICLE 6 - Durée du CAP OVIN

Le contrat est établi pour une durée de 4 années à compter de la date de sa signature.

ARTICLE 7 - Suivi du CAP OVINS – Avenant

Compte rendu annuel

L'AREOC adresse un rapport annuel d'activités à la Région.

Bilan à mi-parcours

Deux ans après la signature du contrat, il adresse un dossier de bilan à mi-parcours à la Région. Un avenant au contrat initial est, le cas échéant, établi après décision de la Commission permanente.

Fin de contrat – Evaluation

Afin d'évaluer l'efficacité des actions menées dans le cadre du CAP OVINS, la Région se réserve la possibilité d'en mesurer l'impact direct et les effets induits.

ARTICLE 8 – Engagements de l'AREOC et de la Chambre régionale d'Agriculture du Centre

L'AREOC, en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture du Centre s'engage à mettre en place et à animer trois groupes de travail sur les thèmes suivants :

- la mise en cohérence des actions de promotion entre tous les acteurs (OP – OPA – CIRBEV)
- l'amélioration de la prolificité des élevages régionaux
- la transformation des produits (découpe) et l'étude de faisabilité d'une production compétitive par ce segment

En fonction des résultats de ces propositions de travail, des adaptations pourront être apportées à l'occasion de la révision à mi-parcours du CAP.

ARTICLE 9 - Information

Les maîtres d'ouvrage ont l'obligation d'apposer, sur les chantiers ou réalisations, la mention du soutien du Conseil régional aux opérations.

L'AREOC et la Chambre régionale d'Agriculture du Centre s'engagent également à faire figurer le logo de la Région sur tous les documents concernant le CAP OVINS qu'ils éditeront ou feront éditer durant la période couverte par le contrat.

ARTICLE 10 – Litiges

Tout litige lié à l'exécution de la présente convention sera de la compétence du Tribunal Administratif d'Orléans.

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

FICHES ACTIONS

A1 : Installation et création d'élevages ovins

MESURE A1.1	Attractivité du métier d'éleveur ovin
Objectif	Attirer des jeunes ou nouveaux éleveurs vers l'installation ou la création d'élevages en production ovine
ACTION A1.1	Création d'un réseau et d'un guide de parrainage
Bénéficiaire	CRAC (Chambre régionale d'agriculture du Centre)
Description	<p>- Constituer un réseau de parrainage d'éleveurs témoins (référents) capable de recevoir en visites ou stages des candidats à l'installation ou à la création de cheptels, afin de leur permettre d'appréhender le métier d'éleveur ovin sous tous les angles, technique, économique, épanouissement personnel</p> <p>- Elaboration d'un guide recensant les éleveurs témoins – une page par élevage, offre du référent (conseil, stages, visites...), descriptif et caractéristiques de l'exploitation</p>
Unité d'action	Réalisation du guide format A6 : conception, duplication , diffusion
Nombre	1 500 exemplaires
Calendrier	<p>- 2008 pour les groupes de travail (conception, mise en forme du réseau, contenu)</p> <p>- 2009 pour la réalisation et la diffusion du guide</p>
Cout	6 700 € (4 200 € temps de travail et conception réseau + 2500 € pour la réalisation du guide)
Taux de Participation du CR	37% imputé à la réalisation du guide (100%)
Aide	2 500 €
Indicateurs de suivis	- Guide
Coordination-Gestion de la mesure	- AREOC/CRAC
Observations	<p>Action complétant celle des Olympiades, des forums (*) et articles divers dans la presse agricole Cahier des charges et maquette du guide à faire valider au préalable par le Conseil régional</p> <p>(*) actions financées par Interbev :</p> <ul style="list-style-type: none"> - olympiades = 4000 euros - forums, stand charte = 500 euros

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

FICHES ACTIONS

A1 : Installation et création d'élevages ovins

MESURE A1.2	Formation
Objectif	S'impliquer et impliquer l'enseignement agricole
ACTION A1.2	Construction et diffusion d'un kit de présentation de la filière et rapprochement des acteurs filière-enseignement
Partenaires	OP, OPA, CIIRPO, AREOC, AROL, Institut de l'élevage, Lycée
Description	- Kit de présentation filière ovine et des techniques de production dans le bassin Centre-Ouest – Rédaction interrégionale - Organisation de rencontres, interventions dans les lycées, expérimentations dans les fermes ovines des lycées...
Unité d'action	Temps d'animation et journées remplacement éleveurs intervenants
Nombre	
Calendrier	2007-2008
Cout	8 000 €
Taux de Participation du CR	Néant – Soutien Interprofession
Aide	Néant – Interprofession 3 500 €
Indicateurs de suivis	- Kit, nombre de rencontres et d'interventions
Coordination-Gestion de la mesure	- AREOC/CRAC
Observations	

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011
FICHES ACTIONS

A1 : Installation et création d'élevages ovins

MESURE A1.3	Références
Objectif	Mieux communiquer sur la rentabilité de l'élevage ovin
ACTION A1.3	Collecte de données et calcul de références techniques et économiques
Bénéficiaire	Institut de l'élevage ou autre organisme
Description	- Ciblage d'exploitations puis recueil de références technico-économiques (groupe d'exploitations représentatives). - Traitement et analyse des données collectées, synthèses annuelles, régionales, départementales, ou à la demande selon ciblage (OP)
Unité d'action	- Temps de collecte jours techniciens - Journée analyse et synthèse Institut Elevage ou autre organisme
Nombre	- 40 jours techniciens (2 jours /an X 5 tech. X 4 ans) - 4 jours Institut Elevage / an
Calendrier	- 2008 - 2009 - 2010 - 2011
Cout	- 28 000 € (14 000 € techniciens = 40 jours à 350 €/jour) et 14 000 € Institut Elevage = 16 jours X 850 €)
Taux de Participation du CR	100% de la prestation Institut Elevage (ou autre organisme) et de la conception-tirage du support de diffusion de la synthèse régionale (soit 50 % des 28000 €)
Aide	- 14 000 €
Indicateurs de suivis	- Synthèses annuelles et sectorielles
Coordination-Gestion de la mesure	- AREOC (qui vise la convention Institut)
Observations	Action complétant la construction et la diffusion d'un kit de présentation de la filière, l'actualisation et la diffusion de l'argumentaire de 2005, et les actions menées au sein des lycées agricoles par la profession.

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A1 : Installation et création d'élevages ovins

MESURE A1.4	Projets
Objectif	Assurer la réussite des installations et des créations d'élevages, de l'élaboration du projet à la phase de croisière
ACTION A1.4	Elaboration des projets et suivi des éleveurs
Bénéficiaire	OP - Organisations de Producteurs, Chambres d'agricultures et OPA - Organisations Professionnelles Agricoles pour le suivi des - élevages créés, et/ou installés (depuis le 1^{er} janvier 2007) avec projet de 150 brebis minimum à atteindre sur deux années , - élevages en augmentation significative de cheptel depuis moins d'un an (100 brebis supplémentaires minimum à installer sur deux ans)
Description	1- En amont, rencontre OP et CA avec le futur éleveur ; simulation du projet sur outil Oviplan, remise du guide installation, calage des objectifs (une journée) 2- Suivi des nouveaux éleveurs sur 3 ans à raison de 4 visites d'une demie journée par an pendant 2 ans et de 2 visites la 3 ^{ème} année : suivi du projet, constitution du cheptel, conduite du troupeau... 3- Suivi des éleveurs en augmentation significative de cheptel, à raison de 2 visites par an sur 2 ans : réorganisation de la conduite du troupeau, modernisation
Unité d'action	- Journées ou ½ journées techniciens
Nombre	1- 160 journées techniciens (20 jours éleveurs. X 2 techn. X 4 ans) 2- 480 ½ journées * 3- 210 ½ journées **
Calendrier	- 2008 - 2009 - 2010 - 2011
Cout	1- 56 000 € (160 X 350 €) 2- 84 000 € (480 X 175 €) 3- 36 750 € (210 X 175 €)
Taux de Participation du CR	forfait de 75 euros par visite, une visite = ½ journée
Aide	(1+2+3) 88 375 € 4- Complément DJA : 200 000 € (10 dossiers X 4 ans X 5 000 €) pour éleveurs engagés dans le projet CAP Ovins.
Indicateurs de suivis	- Nombre d'éleveurs suivis dans chaque catégorie - Nombre de visites
Coordination- Gestion de la mesure	- AREOC / CRAC
Observations	* 17 élevages X 4 visites en 2008, 34 X 4 en 2009, 34 X 4 et 2 X 17 élevages en 2010 et en 2011 ** 17 visites en 2008 et 30 les années suivantes 1 rencontre interdépartementale est prévue dès 2008 avec les jeunes installés justificatifs : la liste des éleveurs suivis dans le cadre des appuis techniques du volet état du CPER sera à fournir ainsi que le nom du technicien.

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A2 : Compétitivité des exploitations

MESURE A2.1	Journées techniques
Objectif	Sensibiliser les éleveurs aux évolutions techniques
ACTION A2.1	Organisation des journées techniques,
Bénéficiaire	AREOC/CRAC
Description	Organiser des journées à l'échelle de la Région, voire interrégionales, et à l'échelle locale, départementale ou interdépartementale, à l'intention des éleveurs en place ou en formation, avec interventions en salle et en relais, notamment, des expérimentations demandées au CIIRPO-Institut de l'élevage, complétées d'une visite de terrain illustrant la thématique abordée. Autre partenariat possible : interprofession, OP, INRA, GDS...
Unité d'action	- Journées régionales - Journées départementales
Nombre	- 1 journée régionale annuelle - 2 journées départementales par an
Calendrier	- 2008 - 2009 - 2010 - 2011
Coût	1- Journées annuelles = 10 000 € (4 X 2 500 €) 2- Journées départementales = 16 000 € (2 X 4 X 2 000 €)
Taux de Participation du CR	50% du coût d'organisation de ces journées : salle, prestations, supports de communication, publicité, frais de bouche et divers intendance, publications presses...
Aide	1- 5 000 € (1 250 X 4 ans) 2- 8 000 € (1 000 X 2 X 4 ans) €
Indicateurs de suivis	- Nombre d'éleveurs mobilisés - Nombre de journées - Thématiques abordées
Coordination-Gestion de la mesure	- AREOC / CRAC
Observations	Action complétée de la publication d'un bulletin régional axé sur le volet jeunes et lycées et financé par l'interprofession ovine jusqu'en 2008.

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A2 : Compétitivité des exploitations

MESURE A2.2	Bonnes pratiques d'élevage et hygiène
Objectif	Sortir d'une situation difficile, les éleveurs rencontrant des problèmes sanitaires sur leur cheptel
ACTION A2.2	Suivi des pathologies touchant la fertilité et les performances de reproduction
Bénéficiaire	OP, CA et OPA
Description	Assurer un suivi technique sanitaire des élevages particulièrement touchés (comme par la fièvre catarrhale ovine et son incidence encore mal connue sur la reproduction) Partenariat possible : interprofession, OP, GDS...
Unité d'action	- Visites d'élevages d'une journée
Nombre	- 3 visites annuelles pendant 1 à 3 ans dans 20 élevages
Calendrier	- 2008 - 2009 - 2010 - 2011
Cout	- 84 000 € = 3 visites X 350 € X 20 élevages X 4 ans
Taux de Participation du CR	forfait de 75 euros par visite, une visite = 1/2 journée
Aide	- 42 000 €
Indicateurs de suivis	- Nombre d'éleveurs concernés - Nombre de visites - Evolution productivité des élevages suivis
Coordination-Gestion de la mesure	- AREOC / CRAC
Observations	Action similaire financée par l'Office de l'élevage sur le suivi des élevages sous police sanitaire tremblante (ESST) justificatifs : la liste des éleveurs suivis dans le cadre des appuis techniques du volet état du CPER sera à fournir ainsi que le nom du technicien

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A2 : Compétitivité des exploitations

MESURE A2.3	Segmentation marché – Adéquation offre et qualité des produits
Objectif	Apporter des marges de progrès aux exploitations en phase de croisière - Adapter l'offre à la demande en terme de volumes et de qualité
ACTION A2.3	Accompagnement technique "désaisonnement"
Bénéficiaire	OP, CA et OPA pour le suivi d'élevages comptant 100 brebis minimum. =
Description	Assurer la mise en œuvre et le suivi sur deux ans, de programmes de désaisonnement, dans les élevages s'engageant dans cette voie, afin de pouvoir répondre à la demande du marché en périodes creuses.
Unité d'action	- Visites d'élevages d'une demi-journée
Nombre	- 3 visites annuelles par élevage - 210 visites dans 70 élevages par an
Calendrier	- 2008 – 2009 – 2010 – 2011
Cout	- 147 000 € = 3 visites X 175 € X 70 élevages X 4 ans
Taux de Participation du CR	forfait de 75 euros par visite, une visite = ½ journée
Aide	- 73 500 €
Indicateurs de suivis	- Nombre d'éleveurs concernés - Nombre de visites - Evolution des livraisons dans les élevages suivis
Coordination-Gestion de la mesure	- AREOC / CRAC
Observations	D'autres actions sont financées par l'Office de l'élevage, notamment sur l'organisation du travail et le Conseil qualité (démarches SIQO, CCP et marques) justificatifs : la liste des éleveurs suivis dans le cadre des appuis techniques du volet état du CPER sera à fournir ainsi que le nom du technicien

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A2 : Compétitivité des exploitations

MESURE A2.4	Modernisation, conditions de travail et investissements
Objectif	Améliorer les performances technico-économiques et les conditions de travail par l'investissement en bâtiments et en équipements adaptés
ACTION A2.4	Soutien aux investissements
Bénéficiaire	Eleveur adhérent à une OP , possédant au moins 100 brebis et s'engageant dans un CAPEX (c'est à dire dans au moins une des actions A14, A22, A23).
Description	<p>Soutenir les investissements visant à une mise à niveau nécessaire, et ayant été identifiés dans un diagnostic initial - Accompagner la création de bâtiments neufs, l'extension et/ou la rénovation de bâtiments existants : logement des animaux, locaux de stockage de fourrage et alimentation, équipements fixes et mobiles de contention et de manipulation, clôtures (dans le cadre d'une 1^{ère} implantation pour une installation ou une création d'élevage), matériel de paillage, informatisation...</p> <p>Les bâtiments d'élevage (construction et les aménagements des bâtiments d'élevage) ont vocation à être financés dans le cadre du présent contrat CAP'filiale ovins, et ne sont donc pas éligibles à un financement dans le cadre des Contrats régionaux de pays.</p> <p>Toutefois l'intervention globale de la Région en direction de la filière ovins intègre ses financements mobilisés au titre des politiques territoriales.</p> <p>C'est ainsi que, complémentairement au contrat CAP'filiale, les investissements suivants ont vocation à être maintenus dans le cadre des Contrats régionaux de Pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de matériel lié à l'élevage en maîtrise d'ouvrage CUMA - Acquisition de matériel lié à l'autonomie alimentaire des exploitations : matériel de stockage et de transformation des matières premières déjà récoltées (aplatisseuses, mélangeuses ou matériel de même nature) - Acquisition de matériel permettant de diminuer la pénibilité du travail des éleveurs : pailleuses, dérouleuses-pailleuses, distributrices-pailleuses et distributrices d'aliment (ou matériel de même nature) <p>Les dossiers de demande de subvention (bâtiments), reçus à la région avant la signature du contrat CAP' filière, pourront émerger sur les financements contrats régionaux de pays.</p>
Unité d'action	<p>Un projet par CAPEX pour la période des 4 ans</p> <p>1- Investissements matériels de 4 000 € à 15 000 €</p> <p>2- Investissements de 15 000 € à 70 000 € dans les élevages en création ou en augmentation significative du cheptel de plus de 100 brebis.</p> <p>Main d'oeuvre exploitant non prise en compte.</p>
Nombre	<p>1- 20 dossiers par an à 12 500 € en moyenne</p> <p>2- 10 dossiers par an à 50 000 € en moyenne dont 5 éligibles au Conseil régional</p>

Calendrier	- 2008 - 2009 - 2010 - 2011
Cout	1- 1 000 000 € 2- 1 000 000 € (5 X 4 X 50000)
Taux de Participation du CR	1- 20% +10 % si élevage en Agriculture BIOlogique 2- Intervention avec le Conseil général (la participation de la Région n'est possible qu'en accompagnement d'un soutien du dossier par le Conseil général) Taux Région 15 % - Bâtiment en Bois (charpente-bardage) obligatoire.
Aide	1- 200 000 € 2- 150 000 €
Indicateurs de suivis	- Nombre de dossiers CAPEX - Nombre de projets investissement dans chacune des catégories
Coordination-Gestion de la mesure	- AREOC / CRAC
Observations	D'autres actions sont financées par l'Office de l'élevage, notamment sur l'organisation du travail et le Conseil qualité (démarches SIQO, CCP et marques)

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A3 : Structuration de la filière

MESURE A3.1	Amélioration des outils et ingénierie prospective sur l'aval
Objectif	Améliorer le coût de l'approvisionnement des outils d'aval et créer des démarches innovantes de valorisation de l'agneau
ACTION A3.1.1	Construction de centres de regroupement ou d'allotement
Bénéficiaire	OP
Description	Soutenir les investissements dans des centres de regroupement ou d'allotement des agneaux – Constituer des lots homogènes
Unité d'action	Projet OP pour la rationalisation de la collecte Investissements matériels d'environ 40 000 € - Main d'oeuvre exploitant non prise en compte.
Nombre	- 5 projets
Calendrier	- 2008 – 2009
Coût	- 200 000 €
Taux de Participation du CR	- 30% -
Aide	- 60 000 €
Indicateurs de suivis	- Nombre de projets réalisés
Coordination-Gestion de la mesure	- AREOC / CRAC
Observations	

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A3 : Structuration de la filière

MESURE A3.1	Amélioration des outils et ingénierie prospective sur l'aval
Objectif	Améliorer le coût de l'approvisionnement des outils d'aval et créer des démarches innovantes de valorisation de l'agneau
ACTION A3.1.2	Aménagement d'ateliers d'engraissement collectif
Bénéficiaire	OP
Description	Engraisser des lots d'agneaux en provenance des naisseurs, lots reconstitués, de taille suffisante, permettant d'approvisionner le marché avec plus de garanties (cahiers des charges – homogénéité)
Unité d'action	Projets OP expérimental Investissements matériels d'environ 42 000 € : aménagement d'un bâtiment existant - Main d'oeuvre exploitant non prise en compte.
Nombre	- 2 projets
Calendrier	- 2008 – 2009 – 2010 - 2011
Coût	- 84 000 €
Taux de Participation du CR	- 30% -
Aide	- 25 200 €
Indicateurs de suivis	- Nombre de projets réalisés - capacité
Coordination-Gestion de la mesure	- AREOC / CRAC
Observations	

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A3 : Structuration de la filière

MESURE A3.1	Amélioration des outils et ingénierie prospective sur l'aval
Objectif	Améliorer le coût de l'approvisionnement des outils d'aval et créer des démarches innovantes de valorisation de l'agneau
ACTION A3.1.3	Mise en commun des données commerciales
Bénéficiaire	OP sud regroupées dans Agneau Berry Limousin
Description	Projet élaboré dans le cadre d'un regroupement d'OP du sud de la région – Agneau Berry Limousin pour la collecte et la commercialisation : les organisations de producteurs souhaitent harmoniser l'ensemble de leurs bases de données et optimiser leur traitement afin de permettre à l'ensemble des acteurs d'exploiter les informations du réseau. Cette organisation de la circulation de l'information s'effectuera par le Web, dans les deux sens éleveur adhérent - OP, OP - ABL et l'ensemble des abattoirs concernés.
Unité d'action	Projet OP expérimental Investissements immatériels : développement informatique, étude.
Nombre	1 projet – 3 OP
Calendrier	- 2008 – 2009
Coût	- Harmonisation des bases de données et inter-connections 37 500 € - Mise en place physique des procédures <u>16 000 €</u> TOTAL 53 500 €
Taux de Participation du CR	- 50% -
Aide	- 26 750 €
Indicateurs de suivis	- Rapport d'étude - Cahier des charges - Réalisation concrète (factures + démonstration sites)
Coordination-Gestion de la mesure	- AREOC / CRAC
Observations	

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A3 : Structuration de la filière

MESURE A3.1	Amélioration des outils et ingénierie prospective sur l'aval
Objectif	Améliorer le coût de l'approvisionnement des outils d'aval et créer des démarches innovantes de valorisation de l'agneau
ACTION A3.1.4	Ingénierie démarches innovantes et transformation
Bénéficiaire	OP identifiées
Description	Créer une communication innovantes chez les bouchers et GMS qui mettent en avant la production locale, promouvoir une identité régionale, dynamiser la production, valoriser par la transformation et favoriser la contractualisation d'approvisionnement de la distribution sur ces produits Projet 1 Com. - Etude de faisabilité à la production, - Elaboration de la démarche avec les distributeurs, - Tests et essais, - Création de support spécifique de communication, - Accompagnement technique des producteurs (PM), Projet 2 Transf. - Etude faisabilité, - Etude marketing, - Process - Accompagnement technique des producteurs (PM) Projet 3 choix - Etude qualité microbiologique en vue conditionnement - Mise au point nouvelles découpes, valorisation 2 ^{ème} - Mise au point nouvelle Marque régionale
Unité d'action	- Journées, - Etudes - Supports
Nombre	3 projets
Calendrier	P1 : 2008-2010. P2 : 2008-2009. P3 : 2008-2011
Coût	Projet 1 - 51 480 € (64 jours à 570 € = 36 480 € + 15 000 € supports) Projet 2 - 85 500 € (150 jours à 570 € = 85 500 €) + 25 000 € (étude marketing) Projet 3 - 75 000 € (10 000 € + 10 000 € + 50 000 €) TOTAL 236 980 € (hors encadrement production)
Taux de Participation du CR	Groupe de travail à constituer et à réunir en 2008 dans l'objectif de mutualiser la réflexion. Approfondissement et précisions nécessaires sur les projets. Objectif : mise en œuvre d'un dispositif d'actions et de soutiens sur la période 2009-2011 + autres financements éventuels
Aide	
Indicateurs de suivis	
Coordination-Gestion de la	- AREOC / CRAC
Observations	

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A3 : Structuration de la filière

MESURE A3.2	Amélioration des outils d'abattage
Objectif	Assurer la rentabilité et la compétitivité des outils
ACTION A 3.2	Construction d'une chaîne d'abattage et de découpe ovine
Bénéficiaire	OPC identifiée et filiale
Description	<ul style="list-style-type: none"> - Chaîne permettant un meilleur écoulement de la production des agneaux vers l'Est de la région - Chaîne découpe adaptée à un suivi de la traçabilité carcasse (par lots de découpe) - Chaîne adaptée à la prévention des TMS du personnel (troubles musculo-squelettiques)
Unité d'action	Investissement
Nombre	1 projet
Calendrier	2008-2009.
Cout	750 000 €
Taux de Participation du CR	A voir sur lignes Industrie et coopération interrégionale
Aide	
Indicateurs de suivis	
Coordination-Gestion de la	- AREOC / CRAC
Observations	

Action A3.3 : veiller à la conservation d'outils d'abattages de proximité : à étudier en complément de l'étude abattoirs réalisée en 2003 par la Collectivité

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A4 : Communication sur le produit agneau de la région Centre

MESURE A4	Communication sur le produit agneau de la région Centre et sur le programme CAP Ovins
Objectif	Redonner à l'agneau, et notamment à la production régionale, sa juste place dans les points de vente locaux
ACTION A4.1	Participation à l'opération nationale "nos voisins les bergers"
ACTION A4.2	Participation d'éleveurs volontaires à la promotion de l'agneau
Bénéficiaires	OP, OPA
Description	Favoriser la participation d'éleveurs sur les salons et les foires, dans les boucheries et GMS, auprès des cantines et de la RHF, dans le cadre du programme interprofessionnel (salons, foires, semaine du goût, jeux et concours) ou d'opérations ciblées et planifiées avec un encadrement technique.
Unité d'action	Journée de mobilisation
Nombre	- 160 journées déplacement éleveurs (40/an) - 160 journées remplacement (40/an) - 64 jours techniciens (16/an)
Calendrier	2008 - 2009 - 2010 - 2011
Cout	- 24 000 € (150 € / jour éleveur X 160) - 25 600 € (160 € / jour remplacement X 160) - 22 400 € (350 € / jour technicien X 64) TOTAL 72 000 €
Taux de Participation du CR	50 % sur les coûts d'indemnisations des éleveurs assurés par les OP (ou OPA) – coût plafonné à 60 000 €
Aide	30 000 €
Indicateurs de suivis	- Evènements – rapport annuel - Journées participation éleveurs - Journées remplacement (justification facture) - Journées techniciens
Coordination-Gestion de la	- AREOC / CRAC
Observations	Cofinancement interprofessionnel au travers de la logistique (supports et stands) - Le volet communication de l'action 314 complète ce dispositif.

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A4 : Communication sur le produit agneau de la région Centre

MESURE A4	Communication sur le produit agneau de la région Centre et sur le programme CAP Ovins
Objectif	Redonner à l'agneau, et notamment à la production régionale, sa juste place dans les points de vente locaux
ACTION A4.3	Lancement du CAP Ovins : journée régionale
Bénéficiaires	Éleveurs, acteurs et partenaires de la filière ovine
Description	Organiser une journée de lancement du CAP Ovins et en faire la promotion auprès des éleveurs, des structures et organismes divers (prescripteur), dynamiser un esprit filière.
Unité d'action	Location de salle, frais logistiques - intendance, supports, publicité
Nombre	
Calendrier	2008
Coût	4 000 €
Taux de Participation du CR	100%
Aide	4 000 €
Indicateurs de suivis	
Coordination-Gestion de la	- AREOC / CRAC / Conseil régional
Observations	

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A5 : Recherche, expérimentation, innovation

MESURE A5	Recherche, expérimentation, innovation
Objectif	Mettre en adéquation les besoins de la filière avec les outils de recherche-expérimentation existants
ACTION A5.1	Programme d'expérimentations et d'information du CIIRPO
Bénéficiaires	- CIIRPO : Centre interrégional d'information et de recherche en production ovine
Description	<p>Le Centre interrégional anime un réseau et recherche à satisfaire les besoins exprimés par la filière en matière de progrès sur la conduite du troupeau, la conduite alimentaire, la reproduction, les aspects sanitaires.</p> <p>Il fonctionne en réseaux dans lesquels se retrouvent les acteurs de la filière afin de débattre et d'orienter les activités du centre dans le sens des attentes exprimées (Cellules techniques, Comité scientifique, Conseil d'administration). Y participent également les centres INRA dont le centre de Bourges et de Nouzilly qui conduisent des travaux en partenariat avec le CIIRPO...</p>
Unité d'action	- Programme d'activité du CIIRPO
Nombre	
Calendrier	2008 - 2009 - 2010 - 2011
Cout	- CIIRPO : 1 592 000 € (398 000 € annuel X 4 ans)
Taux de Participation du CR	- CIIRPO = Environ 4%
Aide	60 000 € (15 000 € X 4 ans)
Indicateurs de suivis	Travaux, publication, interventions
Coordination-Gestion de la	AREOC / CRAC
Observations	<p>Sous réserve d'adhésion des 5 chambres départementales d'agriculture, et des OP exerçant une activité en région Centre. L'AREOC et l'INRA de Bourges sont adhérents du CIIRPO</p> <p>En contrepartie, le CIIRPO assurera à un tarif préférentiel (à définir) les prestations de ses ingénieurs en région Centre, dans le cadre d'un programme annuel d'interventions à valider au cours du 1^{er} trimestre de chaque année.</p>

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A5 : Recherche, expérimentation, innovation

MESURE A5	Recherche, expérimentation, innovation
Objectif	Mettre en adéquation les besoins de la filière avec les outils de recherche-expérimentation existants
ACTION A5.2	Salon spécialisé TECH' OVIN
Bénéficiaires	- Société d'exploitation de TECH' OVIN : salon spécialisé interrégional (biennal)
Description	Le salon Tech' ovin réunit tous les deux ans l'ensemble des acteurs français et prescripteurs de la filière ovine. A ce titre il constitue une véritable vitrine des technologies nouvelles. Il est un lieu de rencontres et de débat, sur les techniques et sur les orientations amont et aval
Unité d'action	Salon de 5 jours tous les deux ans, à Bellac (87)
Nombre	
Calendrier	Deux éditions en 2009 et en 2011
Cout	NS
Taux de Participation du CR	NS
Aide	30 000 € soit une participation de 15 000 € par édition
Indicateurs de suivis	Travaux, publication, interventions
Coordination-Gestion de la	AREOC / CRAC
Observations	L'AREOC et ses responsables professionnels sont présents à Tech'Ovin, notamment le jour réservé à la région Centre sur le stand de communication interprofessionnelle, jour qui peut-être différent de celui de l'inauguration.

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A6 : Volet environnemental, biodiversité et élevage ovin Bio

MESURE A6	Volet environnemental, biodiversité et élevage ovin Bio
Objectif	Préserver la biodiversité au travers des races à faible effectif, Mieux insérer les bâtiments au paysage, Sécuriser l'élevage ovin BIO
ACTION A6.1	Préservation des races Berrichonnes de l'Indre et Solognote, création d'une AOP. Coût 100 000 €. Aide : voir politique des " Pays "
ACTION A6.2	Insertion paysagère des bâtiments. Coût 100 000 €. Aide 20% : voir politique des " Pays "
ACTION A6.3	Caisse de sécurisation des élevages en filière longue et en agriculture Biologique
Bénéficiaires	Eleveurs d'ovins en système Agriculture Biologique adhérents d'OP (ou GIE)
Description	Les filières longues de l'agneau BIO comptent trois structures et 12 producteurs : ABS (7 éleveurs), CCBE (2 éleveurs) et le GIE des éleveurs bio du Loir-et-Cher (3 producteurs). Sécuriser le revenu de ces éleveurs et nécessaires si l'on ne veut pas risquer un repli sur la vente directe ou un retour au conventionnel. - par la mise en place d'un système de sécurisation géré par les OP, - par la mise en place d'un dispositif incitant à la désaisonnalité : prime, caisse de sécurisation sur les 6 derniers mois de l'année
Unité d'action	Contribution forfaitaire à la caisse de sécurisation Ovin BIO
Nombre	10 éleveurs
Calendrier	2008
Cout	20 000 € (2 000 € X 10 élevages)
Taux de Participation du CR	NEANT
Aide	
Indicateurs de suivis	
Coordination-Gestion de la	AREOC / BIOCENTRE / CRAC
Observations	Les éleveurs en ovins BIO peuvent prétendre aux dispositifs d'encadrement précités. Pour leurs petits investissements (<15 000 €), ils bénéficient systématiquement du taux majoré de 10 %.

Programme d'actions CAP OVINS VIANDE

CAP Filière ovins Viande 2008-2011

A7 - Animation du programme

MESURE A7	Animation du programme
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre des actions du CAP Ovins - Assurer la coordination de ces actions et des acteurs au niveau régional et interrégional - Pré-Instruire, pour le compte de la Collectivité, les dossiers de demande d'aide et conventions (CAPEX, OP, OPA...) - Pré-Instruire, pour le compte de la Collectivité, les dossiers de demande de paiement (CAPEX et conventions, OP, OPA...) - Evaluer l'avancement du programme au moyen des indicateurs de suivis - Intervenir plus spécifiquement sur la coordination et la mise en œuvre de certaines actions avec l'appui de prestations externes
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> 1- CRAC, pôle élevage 2- Prestataires extérieurs le cas échéant
Unité d'action	1 pôle d'animation régional + prestations
Calendrier	2008 - 2009 - 2010 - 2011
Cout	<ul style="list-style-type: none"> 1- Convention cadre avec la Chambre régionale d'agriculture 2- 33 000 € = 20 jours X 550 € X 3 ans (2009-2011)
Taux de Participation du CR	
Aide	<ul style="list-style-type: none"> 1- Convention cadre avec la Chambre régionale d'agriculture 2- 33 000 € sous convention tripartite prestataire-Conseil Régional-AREOC ou CRAC
Indicateurs de suivis	- Etats annuels d'avancement du programme
Coordination-Gestion de la	AREOC / CRAC
Observations	Un financement complémentaire est apporté par le volet Etat du CPER sur des actions distinctes du projet, et relevant de l'Office de l'élevage.

ANNEXE 2

BUDGET CAP OVINS

Les sommes ou mentions indiquées en italique ne sont pas comptées dans le budget (dispositifs hors cap filière)

Axe	Libellé	Action Libellé	Coût	Aide	Taux	part/total	
A1	Installation et attractivité du métier	A11 Guide parrainage	6 700 €	2 500 €	37%	0,3%	
		A13 Références GTE	28 000 €	14 000 €	50%	1,6%	
		A14 Suivi installation et projets	176 750 €	88 375 €	50%	10%	
		Compl DJA	200 000 € (PM)	200 000 €	100%	<i>hors cap filière</i>	
A2	Compétitivité des exploitations	A21 Journées techniques	26 000 €	13 000 €	50%	2%	
		A22 Suivi Fertilité...	84 000 €	42 000 €	50%	5%	
		A23 compl. Segmentation	147 000 €	73 500 €	50%	9%	
		A24 Inv < 15000	1 000 000 €	200 000 €	20%	23%	
		Inv > 15000	1 000 000 €	150 000 €	15,0%	18%	
A3	Structuration filière	A31 Centre de collecte	200 000 €	60 000 €	30%	7%	
		Engr. Coll	84 000 €	25 200 €	30%	3%	
		Interconnection	53 500 €	26 750 €	50%	3%	
		Ingénierie	Groupe de travail à constituer - report action 2009-2011				
		A32 Chaîne abattoir	PM	PM			
		A33 Ingénierie abatt. Locaux	PM	PM			
A4	Communication produit	A42 Participation éleveurs	60 000 €	30 000 €	50%	4%	
		Appui techniciens	22 400 €	- €	0%	0%	
		A43 Journée lancement	4 000 €	4 000 €	100%	0,5%	
A5	Recherche...	A51 Expérimentation CIIRPO	60 000 €	60 000 €		7%	
		A52 Tech' Ovin	30 000 €	30 000 €	100%	4%	
A6	Environnement	Berrichonne Indre et CRGB Solognote	177 100 € (PM)	100 000 €	56%	<i>pays</i>	
		Insertion paysage	100 000 € (PM)	20 000 €	20%	<i>pays</i>	
A7	Animation régionale Ingénieur Thématique	CRAC/AREOC	PM	PM			
		Ing Thém.	33 000 €	33 000 €	100%	4%	
Totaux			3 015 350 €	852 325 €	28%	100%	